

Image not found or type unknown



Obtenir un certicat de propriété

Par **bayard**, le **05/02/2008 à 16:06**

bonjour;
Comment obtenir du greffe du tribunal d'instance la délivrance d'un certificat de propriété du compte d'un défunt quand une seule formalité bloque la procédure.
En effet la famille ne trouve aucuns témoins qui veuillent bien témoigner avoir connu le défunt et qui peuvent affirmer qu'à leur connaissance le défunt est décédé sans laisser de testament.
Le défunt était célibataire et a comme héritier ses deux soeurs et un frère.
N'y a t'il pas une autre procédure pour obtenir ce document?
merci pour vos réponses.